



Opération Mobilité Solidaire

La maison Anne et Siméon assure pour ses résidents une navette tous les derniers jeudis du mois pour une sortie courses. Elle propose aux hilaïrois âgés, en peine de mobilité de profiter de ce transport. Renseignements, réservations au 06 82 49 94 25. Sous réserve de places disponibles.

En partenariat avec



De nouveaux créneaux pour « adopter un composteur » sont ouverts :

à la Direction Déchets sud – 33 rue Hatton – Orléans

- 10 mars : entre 16h et 17h et entre 17h et 18h

à la Végé'tri d'Ingré - Chemin vallée de l'Azin

- 19 mars : entre 16h et 16h45 et entre 16h45 et 17h30

à la Végé'tri de Chécy – rue Pierre et Marie Curie

- 26 mars : entre 16h et 16h45 et entre 16h45 et 17h30

Pour adopter un composteur, il faut nécessairement résider sur l'une des 22 communes de la Métropole, habiter dans un pavillon disposant d'un jardin.

Réservation en ligne sur <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur/>



Ou en scannant le QR code



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : REQUALIFICATION DES MAILLS D'ORLÉANS

Par arrêté préfectoral du 10 février 2025, une enquête publique unique concernant l'autorisation environnementale et le permis d'aménager va être ouverte sur le projet de requalification des Mailles d'Orléans, d'une durée de 39 jours, du lundi 3 mars 2025 à 9h au jeudi 10 avril 2025 à 17h inclus.

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux horaires d'ouvertures.

Plus d'informations sur : www.orleans-metropole.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

LE P'TIT HILAIROIS

Mars 2025 N° 119



« La Grande Lessive® »,

revient sur St-Hilaire-St-Mesmin en mars 2025 et c'est ouvert à tous les habitants !

Cette manifestation internationale est un projet collaboratif et participatif autour d'une production artistique éphémère.

Cette année, le thème est : « Du papier, des papiers, vos papiers »

Pour y participer, créez une œuvre artistique (photographie, dessin, peinture, collage...) sur le thème indiqué ci-dessus, dans un format unique A4 non plastifié, signez la et venez l'accrocher sur les fils prévus à cet effet le jour J.

A vos créations et rendez-vous jeudi 20 mars, Place des Fêtes pour l'étendage collectif !

® Marque déposée par sa créatrice Joëlle Gonthier : www.lagrandelessive.net

Les enfants inscrits au périscolaire du soir se retrouveront Place des fêtes après l'école pour y accrocher leur œuvre et prendre leur goûter. Les familles viendront, exceptionnellement récupérer leur(s) enfant(s) à cet endroit. Un pot de remerciement sera offert par la municipalité pour clôturer l'évènement.

Ma Métro Rénov'

Pour répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique de son territoire, Orléans Métropole accompagne les propriétaires privés dans la rénovation de leur habitat. **Une conférence aura lieu le lundi 10 mars à 18h salle des fêtes Madeleine TABART** afin d'informer, de conseiller les habitants et de communiquer sur les travaux de rénovation énergétique de l'habitat privé.



Lutte contre les chenilles processionnaires

Malgré les articles diffusés dans le P'tit Hilairois de février 2016, janvier 2017, avril 2021 et mai 2024, des conifères sur la commune restent couverts de nids de chenilles processionnaires.



L'attention des propriétaires d'arbres infestés est appelée sur :

- les risques encourus par eux pour mise en danger des promeneurs ou voisins et animaux de compagnie,
- les aides financières communales pouvant leur être attribuées (100 % des dépenses avec plafond de 250€ par an pour la destruction des nids de chenilles du 1^{er} avril au 30 novembre) dans des conditions arrêtées en début d'année en conseil municipal.

Lutte contre les frelons asiatiques



L'attention des Hilairois est appelée sur :

- la dangerosité des frelons asiatiques,
- sur l'intérêt de piéger les reines à partir du 15 février avec des pièges spécifiques, dont ceux distribués sur le marché pour ne prendre que des reines et aucun autre insecte,
- la nécessité de détruire les nids de frelons asiatiques à moins de 10 m des lieux de vie ou de loisirs
- sur les aides financières communales pouvant leur être attribuées (100 % du montant de la prestation de destruction de nids avec plafond de 150 € par an et par particulier du 1^{er} avril au 30 novembre et dans la limite d'un budget global de 2000 € dans les conditions arrêtées en début d'année en conseil municipal.

Le repas des aînés : une tradition renouvelée

Comme chaque année, la Municipalité vous convie au repas des personnes âgées de 70 ans et plus. Rendez-vous dimanche 23 Mars prochain à 12h30 au restaurant scolaire.



Attention, **inscription obligatoire** en Mairie au 02.38.76.30.24 ou à l'Agence Postale Communale au 02.38.59.73.59 **avant le 07 mars 2025**, dans la limite des places disponibles.



CONCERT FESTIF : CELTIK'RAIC



Samedi 8 mars / 20H30 // Salle des fêtes.

En ce début d'année, l'association Festhilaire vous propose un concert aux multiples influences, et invite à la fête.

Celtik'raic est un quartet Orléanais de « folk/musiques du monde » aux influences diverses, tantôt jazz, celtique, rock ou brésilien. Il vous fait voyager à travers ses compositions originales et ses arrangements peu conventionnels de traditionnels irlandais. Entrée : 12 € (- de 16 ans : 7 €)

Réservations au : 06.81.42.90.59 ou sur festhilaire@gmail.com



Aude Prieur : Flutiste et directrice artistique.

Florence Schleiss : Harpe celtique.

Matthias Boudeau : accordéon.

Johan Cortes : batterie

L'APESH



Le Carnaval des enfants organisé par l'APESH se déroulera le samedi 8 mars 2025 : rendez-vous à 10h devant la Salle des Fêtes Madeleine Tabart ! Le défilé se fera en musique, en compagnie de l'Harmonie de St-Hilaire-St-Mesmin. Des confettis seront en vente sur place et ce moment festif se terminera par le verre de l'amitié sur la place des fêtes.

VIDE-PUÉRICULTURE



L'Eco Handball et L'APESH organisent une brocante autour de l'univers de l'enfant le dimanche 16 mars 2025 au gymnase de St-Hilaire-St-Mesmin de 9h à 17h (habits bébés et enfants, jeux et jouets, livres, matériel de puériculture...). Vous souhaitez exposer ? 3 euros le mètre, dans la limite des places disponibles. Documents d'inscription fournis sur demande, auprès de ape.sthilairestmesmin@gmail.com

Commémoration du 19 mars



Rassemblement à 18h au monument aux morts, dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.